

MAIRIE
DE
SANDRANS
01400

CONSEIL MUNICIPAL n°15
du 15 juillet 2015 à 20 heures 00

Tél.04 74 24 52 20
Fax.04 74 24 52 37

COMPTE-RENDU

L'an deux mille quinze et le 15 juillet à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard OLLAGNIER, Maire

Présents : DELATOUR Daniel, MORELLET Jean-François, OLLAGNIER Bernard, ROUSSET Serge, ROY Sandrine, SCHNEIDER Eric, THOMASSON Christelle, VINTER Géraldine, Magalie RENARD, Bernard JOSSERMOZ., Marc MAZET, Alexandra GHIDELLI, Nicole MOLARD

Absente : Nathalie COLOMB

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal

Monsieur Daniel DELATOUR est élu secrétaire de séance.

Monsieur Bernard OLLAGNIER demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour un point à traiter, à savoir :

- Délibération décision modificative n°1 budget Assainissement

1/Approbation du compte rendu numéro 14

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Budget Assainissement

a/ Décision modificative n°1

Les conseillers approuvent à l'unanimité cette décision modificative n°1 :

Une facture correspondant à l'entreprise ORPEO situation n°1 d'un montant de 9148.80 € a été enregistrée sur le compte 2313

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
23/13/23 11	- 9148.80 €	
2313		9148.80 €

3/ Délibérations :

a/ Prime d'indemnité d'administration et de technicité pour l'exercice 2015

- Monsieur Patrick PALLISSE appartenant au cadre des emplois d'Adjoint technique 2^{ème} classe, à bénéficier au titre de l'exercice 2014, de l'octroi d'une indemnité, auquel un coefficient de 3 est appliqué.

- Madame Mireille ENJOLRAS appartenant au cadre des emplois d'Agent Administratif, à bénéficier au titre de l'exercice 2014 de l'octroi d'une indemnité, auquel un coefficient de 2.5 est appliqué.

- Madame Nadine BIDARD appartenant au cadre des emplois d'ATSEM 1^{ère} classe, à bénéficier au titre de l'exercice 2014 d'une indemnité, auquel un coefficient de 2.3 est appliqué.

Filière	grade	Fonctions ou service (le cas échéant)	Coefficient maximum
Technique	Agent Technique	Agent d'entretien polyvalent	3
Médico Social	ATSEM 1ère classe	ATSEM	2.3
Administrative	Agent administratif	Agent administratif	2.5
	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif	2.5

Les Conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la reconduction de la prime d'indemnité d'administration et de technicité pour l'exercice 2015 pour Monsieur Patrick PALLISSE, Madame Mireille ENJOLRAS, Madame Nadine BIDARD et autorisent Monsieur le Maire à faire le nécessaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide que :
Les primes d'indemnités d'administration et de technicité seront soit maintenues, soit réduites, soit supprimées selon les dotations de l'Etat pour l'année 2016

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité les vœux de Monsieur Patrick PALLISSE, de Madame Mireille ENJOLRAS et Mme Nadine BIDARD.

Soit :

- Passage de 5 jours de travail à 4 jours pour Monsieur PALLISSE
- Une augmentation pour Mme Mireille ENJOLRAS et Mme BIDARD Nadine

4/ Personne à mobilité réduite :

Monsieur Jean-François MORELLET présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise COLAS concernant les travaux de voirie – mise aux normes accessibilité.

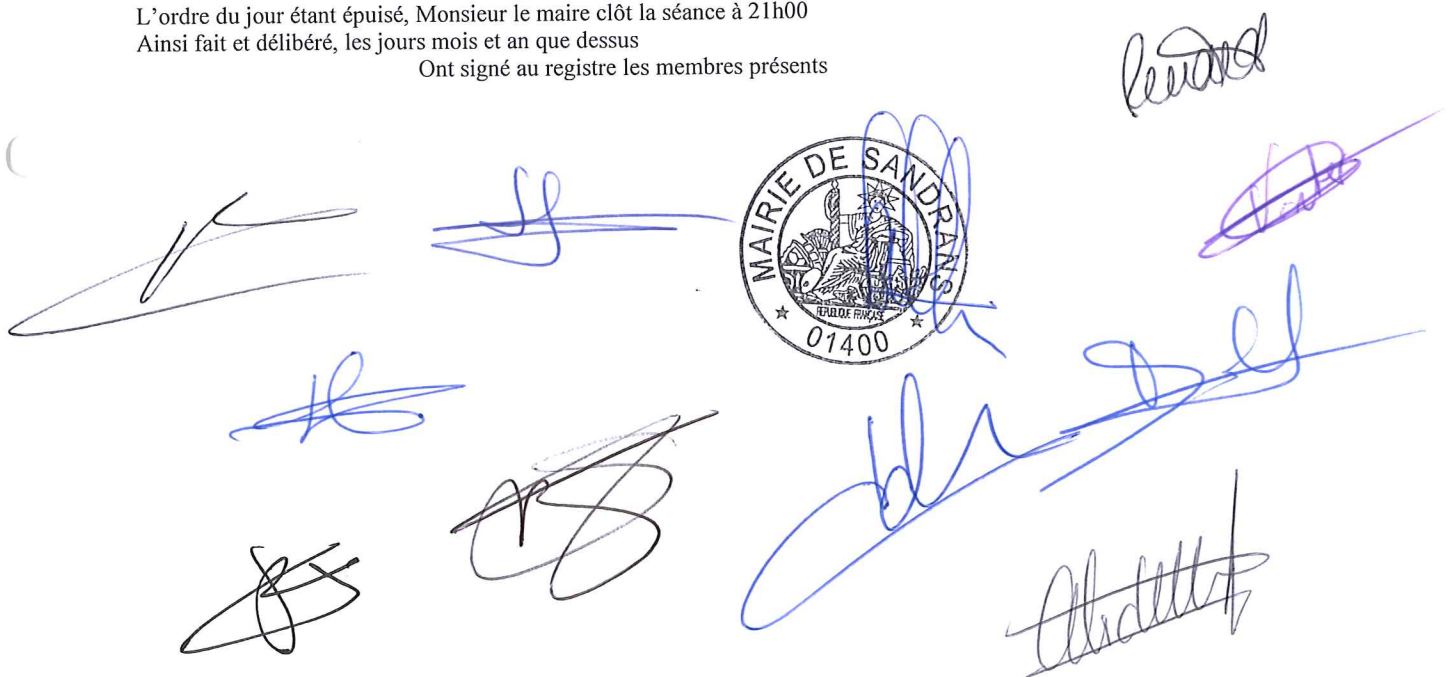
Travaux correspondant « de la Place de la Fontaine jusqu'au cimetière »
Le devis s'élève à un montant de 9808.00 € H.T.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le devis de l'entreprise COLAS et autorisent Monsieur OLLAGNIER à signer le devis.

7/ Informations et Questions diverses

- Madame Marie-Thérèse CONDELLO gérante du camion de pizza informe le Conseil Municipal de l'arrêt de son activité au 30 juin 2015.
- La commune de Chatillon sur Chalaronne nous informe de la demande d'inscription à l'école maternelle Commerson de Monsieur Grégory GLAMIN, pour son enfant Anna PALOMA.
Monsieur le Maire à donner son accord, sans aucune participation de frais scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt la séance à 21h00
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents



The page contains several handwritten signatures in black and blue ink. A central circular official stamp of the 'MAIRIE DE SANDRANS' is present, featuring a coat of arms and the number '01400'. The stamp is partially overlaid by a blue signature. To the right, there is a handwritten signature in black ink that appears to be 'Levard'.

